



BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons !

ORDRE NATIONAL DES PHARMACIENS

CONSEIL NATIONAL

BUREAU NATIONAL

06 B.P 9501 OUAGADOUGOU 06 Tél./ Fax: (+226) 25 36 00 25 / 70 26 77 65

E-mail: onpbf@fasonet.bf

N°2026- /ONPBF/CN/BN

Ouagadougou, le 08 AVR. 2026

000064

Le Président

A

**Tout Pharmacien conseil
d'Agence de promotion médicale
et représentant d'établissement
pharmaceutique de préparation**

Objet : Respect des dispositions réglementaires

Chers confrères, chères consœurs,

Je viens par la présente vous rappeler les dispositions du **Décret 2014-047 PRES/PM/MS portant code de déontologie des pharmaciens du Burkina Faso** relative à l'interdiction de convention tendant à l'aliénation, même partielle, de l'indépendance technique et de la compétence des pharmaciens dans l'exercice de leur profession et **ceux de l'arrêté N°2017-457/MS/CAB portant conditions d'ouverture et d'exploitation des agences de promotion médicale ou de représentation d'établissement pharmaceutique de préparation.**

En effet, il a été constaté que certaines agences de promotion médicale ou de représentation d'établissement pharmaceutique de préparation à travers leurs délégués s'adonnent à des activités contraires aux dispositions réglementaires telles que :

- l'approvisionnement à travers des dépôts ventes de médicaments des établissements de soins ;
- l'organisation de formations continues à l'intention des pharmaciens d'officine ou de leurs employés sans convention avec l'ONPBF ;
- la mise en œuvre de pratiques de colportage auprès des prescripteurs et des officines créant des pratiques de concurrence déloyale ;
- la mise en disposition au public de phytomédicaments sans autorisation de l'autorité compétente ;

- la publicité au public sur les médicaments sans autorisation de l'autorité compétente.

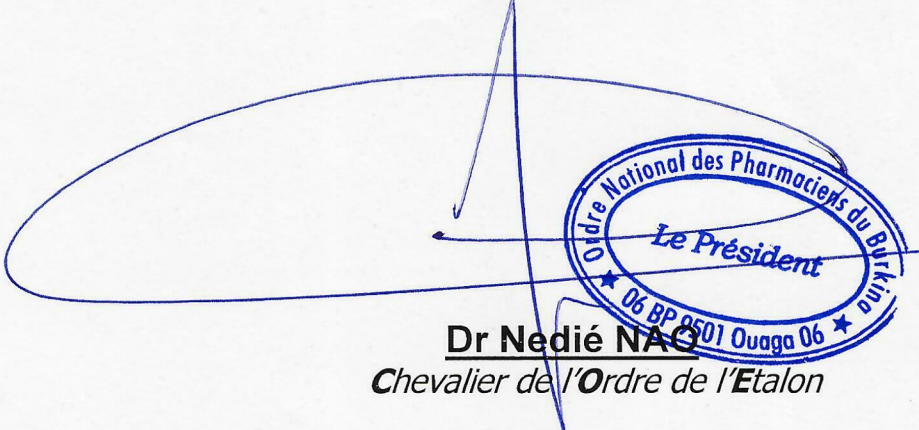
Aussi, je vous rappelle que vous êtes entièrement responsables de l'ensemble des actes pharmaceutiques exécutés sans autorisation dans ces structures.

Par conséquent, je vous prie de prendre les dispositions pour vous conformer à la réglementation sous peine de poursuite disciplinaires et judiciaires.

Salutations confraternelles.

Ampliations :

- Ministère de la Santé
- Conseils régionaux
- Syndicat des pharmaciens



Dr Nedié NAO
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

Order National des Pharmaciens du Burkina
Le Président
06 BP 9501 Ouaga 06